CRIJ TOULOUSE MIDI-PYRÉNÉES

8.53 - Version 2011

# Les programmes européens

sommaire


- Le programme "Education et formation tout au long de la vie"
- Erasmus Mundus
- Tempus Plus
- Jeunesse en Action
- Le Programme Culture
- L'OFAJ - Office Franco Allemand pour la Jeunesse
- Le Programme Erasmus pour les jeunes entrepreneurs
- Programme Eurodyssée
- Adresses utiles
- Carnet d'adresses Midi-Pyrénées


Fiches IJ
Midi-Pyrénées
Centre Régional Information Jeunesse
17, rue de Metz 31000 TOULOUSE
Tél : 05 61 21 20 20
Sources documentaires :
CIDJ Paris
Réseau IJ Midi-Pyrénées

2007-2013 : la Commission européenne a mis en place une nouvelle génération de programmes pour les jeunes et les moins jeunes, programmes relatifs à la mobilité et à la coopération en matière d'éducation et de formation, de culture et de jeunesse

## Le programme "Education et formation tout au long de la vie"

Il s'agit d'un programme unique, qui traduit clairement le soutien communautaire à l'éducation et à la formation professionnelle, tout au long de la vie des européens, sans discontinuer depuis leur petite enfance jusqu'à un âge plus avancé.
Ce programme vise à favoriser les échanges, la coopération et la mobilité entre les systèmes d'éducation et de formation au sein de l'union européenne, afin qu'ils deviennent une référence de qualité mondiale.

**4 programmes sectoriels**

- 1 COMENIUS : pour l'enseignement scolaire
- 2 ERASMUS : pour l' enseignement supérieur (qui intègre la formation professionnelle et la dimension entreprise à son niveau)
- 3 LEONARDO DA VINCI pour l'enseignement et la formation professionnels (Hors enseignement supérieur)
- 4 GRUNDTVIG l'éducation des adultes.

**Un programme transversal**

Le programme transversal est, un programme dont les problématiques traversent l'ensemble des programmes sectoriels (Comenius, Erasmus, Grundtvig, Leonardo da Vinci).
Il permet de développer des projets :
- de coopération et d'innovation dans les politiques d'éducation et de formation tout au long de la vie ;
- d'enseignement et d'apprentissage des langues ;
- d'utilisation des techniques de l'information et de la communication ;
- de diffusion et d'exploitation des résultats de projets.

Dans le cadre de ce programme, l'agence Europe-Education-Formation France gère les visites d'étude destinées au personnel éducatif (anciennement visites Arion).

Document imprimé le 16/09/2011

Le programme Jean Monet axé sur l'intégration européenne s'intègre au nouveau programme.

Les pays participants : Etats membres de l'UE, Norvège, Islande et Liechtenstein, Turquie et pays candidats d'Europe centrale et orientale en pré-adhésion, pays des Balkans occidentaux, Confédération Suisse.
A noter :
- les stages en entreprises pour les étudiants sont maintenant intégrés à Erasmus au lieu de Léonardo da Vinci

ERASMUS MUNDUS, TEMPUS ET EUROPASS et le label européen des langues restent inchangés.

L'agence Socrates- Léonardo da Vinci France s'appelle désormais Agence Europe-Education-Formation-France.

Agence Europe-Education-Formation-France.
25 Quai des Chartrons
33080 BORDEAUX Cedex
Tél : 05 56 00 94 00

**Agence Europe Education Formation France**
33080 BORDEAUX cedex
0556009400
http://www.europe-education-formation.fr

## Comenius

Le programme Comenius vise à renforcer la dimension européenne dans le domaine de l'éducation, en promouvant notamment la mobilité et la coopération entre établissements scolaires.
Les objectifs de ce programme :
- améliorer la qualité de l'éducation et la formation des enseignants
- développer les compétences de base et l'enseignement des langues
- promouvoir l'usage des TIC
- améliorer l'enseignement des mathématiques et des sciences
- développer une citoyenneté active

On distingue 4 types d'actions : les projets de mobilité individuelle, les projets de partenariats, les projets multilatéraux, les réseaux.

Les projets de mobilité individuelle. Il en existe 3 :

**1) Formation continue des personnels**
D'une durée d'une à six semaines, ces formations souhaitent diversifier et enrichir les compétences pédagogiques, au travers d'une connaissance élargie de l'enseignement scolaire en Europe.
Consultez le site suivant pour connaître les actions de formation continue :

**Formation continue Coménius**
http://ec.europa.eu/education/trainingdatabase/

Les candidatures s'opèrent en ligne et sont reçues à l'agence nationale

**Agence Europe Education Formation France**
33080 BORDEAUX cedex
0556009400
http://www.europe-education-formation.fr

2 ) **L'assistanat Coménius** : d'une durée de 3 mois à une année scolaire, il permet à un futur enseignant de se confronter à un autre système éducatif pour améliorer sa connaissance d'une langue européenne, ainsi que ses compétences pédagogiques

3 ) **La mobilité individuelle des élèves** (de la 3ème à la seconde) ; à partir de 2008, elle permettra aux élèves des établissements impliqués dans un partenariat éducatif Comenius d'effectuer un séjour d'un trimestre ou d'une année scolaire, dans un établissement européen partenaire.

**Les projets de partenariats Comenius**

1) Les partenariats scolaires
Ils permettent de développer des projets de coopération transnationale entre les élèves et les enseignants des écoles, des collèges et des lycées de trois pays d'Europe. Ils sont d'une durée de 2 ans

**Infos pratiques**
Qui peut en bénéficier ?
- tous les établissements scolaires (enseignement général, professionnel, technique et technologique)
Constitution du partenariat
au moins 3 partenaires (à titre exceptionnel 2 partenaires pour les partenariats qui incluent un échange réciproque de classes)

2 ) Les partenariats Comenius REGIO, mis en œuvre à partir de 2008, permettront le développement de projets relatifs à l'enseignement scolaire, portés par des collectivités territoriales.

**Les projets multilatéraux**

L'objectif est de réaliser des partenariats européens regroupant au moins 3 pays, partenariats qui visent à améliorer la formation des enseignants et des autres catégories de personnel des établissements scolaires

**Les réseaux**
Regroupant au moins dix partenaires , ces réseaux doivent permettre de poursuivre au-delà la rélexion commune et de jouer un rôle de plate-forme, d'assistance et de forum de réflexion pour les personnes et les organismes impliqués dans Comenius.

## Erasmus pour l'enseignement supérieur

Erasmus pour l'enseignement supérieur

Le nouveau programme Erasmus propose aux étudiants 2 types de mobilité :
1- le séjour d'études
2- le stage en entreprise
Les deux pouvant être combinés.

**1) Le séjour d'études**

Il a pour but d'améliorer et de renforcer la dimension européenne de l'enseignement supérieur. La mobilité étudiante reste la partie du programme la plus connue et la plus apprécié ;
Pour partir à l'étranger dans le cadre d'Erasmus, l'étudiant doit contacter le service des relations internationales de l'établissement d'origine qui gère les candidatures ERASMUS. Renseignez-vous entre 1 an et 6 mois avant votre date escomptée de mobilité.
La mobilité des études n'est possible qu'à partir de le 2ème année 'inscription dans un établissement d'enseignement supérieur.
Le séjour d'études se déroule sur une période comprise entre 3 et 12 mois et peur inclure un stage en entreprise.
Les pays participants sont les 27 pays de l'UE + Liechtenstein + Islande + Norvège + Turquie

L'étudiant Erasmus ne paie pas de droit d'inscription dans l'établissement d'accueil : l'étudiant règle ses frais d'inscription dans son établissement de départ.
Pour trouver des informations sur ce programme, l'étudiant doit se rendre au Service des Relations internationales de son établissement , ou consulter le site :

**Agence Europe-Education-Formation France**

http://www.2e2f.fr

Voir aussi le site

**ESN - International Exchange Erasmus Student Network**

http://www.esn.org

Aujourd'hui, la totalité des universités en France y participent ainsi que la plupart des établissements d'enseignement du supérieur.
Effectuer une mobilité Erasmus est profitable à bien des égards, sur les plans personnel, académique, professionnel et social. L'étudiant en mobilité développe ses capacités d'adaptation, d'autonomie, de communication interculturelle ainsi que ses connaissances européennes. Les progrès linguistiques sont incontestables. Il bénéficie également d'un sérieux atout en termes d'insertion professionnelle.

**2)° La mobilité de stages en entreprise**

D'une durée de 3 à 12 mois – peut être organisée directement par l'établissement lui-même, soit par le recours à un organisme intermédiaire.

**La mobilité de mission enseignement**
Elle permet à des étudiants ne bénéficiant pas d'une mobilité européenne de profiter, dans leur propre établissement, d'un l'enseignement d'un professeur d'un autre pays européen.

La mobilité de formation des personnels
Opportunité offerte à tous les types de personnel d'un établissement d'enseignement supérieur d'effectuer , sur une durée de 1 à 6 semaines, une mobilité de formation dans un établissement, entreprises ou organisme de formation d'un autre pays d'Europe.

**Les programmes intensifs**
Des programmes d'études de courte durée
Un programme intensif est un programme d'études court réunissant des enseignants et des étudiants de plusieurs établissements d'enseignement supérieur de plusieurs pays d'Europe.
Ils se déroulent sur une période de 2 à 6 semaines.

**Les projets multilatéraux de coopération**
Coopération universités-entreprises
Ces projets de coopération universités-entreprises sont une nouveauté importante du programme sectoriel Erasmus. Il s'agit de projets développés entre des établissements d'enseignement supérieur et des entreprises, notamment des PME : .
- stages en entreprise d'étudiants et de chercheurs, améliorer les perspectives de carrières , etc..
D'une durée de 6 mois à 2 ans, ces projets sont aussi ouverts aux organisations professionnelles, aux chambres de commerce, aux partenaires sociaux et aux collectivités territoriales.

(Sources : Agence Europe-Education-Formation-France.)

**Agence Europe-Education-Formation France**

http://www.2e2f.fr

## Léonardo Da Vinci pour l'enseignement professionnel

Les bénéficiaires de ce programme :
- les élèves et les apprentis en formation professionnelle initiale pour une durée de placement de 2 à 26 semaines.
- Les salariés et les demandeurs d'emploi pour une durée de placement de 3 à 26 semaines.
- Les professionnels de l'éducation et de la formation pour une durée de 1 à 6 semaines.

La mobilité peut prendre différents aspects

**Les projets de mobilité individuelle**
La mobilité des élèves et des apprentis :elle s'effectue à l'initiative des établissements et sous leur contrôle, dans le cadre de stages en entreprise d'une durée de 2 à 39 semaines.
La mobilité des demandeurs d'emploi : ouverte aux salariés et aux demandeurs d'emploi, elle est conçue comme une période de formation et/ou d'acquisition d'expérience professionnelle – 3 à 26 semaines - , elle s'effectue à l'initiative d'établissements de formation.
La mobilité des personnels de la formation professionnelle : le but étant d'améliorer les compétences ; durée : 1 à 6 semaines. La mobilité s'effectue à l'initiative d'organismes et d'établissements d'enseignement.

**Les projets multilatéraux**

Ils ont pour objectifs l'innovation dans la formation professionnelle. Ils ont une durée de 2 ans et sont mis en œuvre par des établissements, des centres ou organismes de formation, entreprises, des partenaires sociaux, des collectivités territoriales, des associations à but non lucratif.

**Les réseaux**

D'une durée de trois ans, les réseaux Léonoardo da Vinci sont des projets transnationaux réunissant au moins 7 partenaires de 3 pays d'Europe. Ils ont pour objectif de fédérer et de construire des approches innovantes dans la formation professionnelle, de progresser dans l'analyse des requis en terme de compétence, etc….
Ces réseaux sont développés à l'initiative des des collectivités territoriales, des chambres consulaires, des partenaires sociaux, entreprises, ONG et centres de recherche et de formation (universités incluses).

## Grundtvig éducation des adultes

Le programme sectoriel Grundtvig vise à améliorer la qualité et à renforcer la dimension européenne de l'éducation des adultes grâce à diverses activités de coopération au niveau européen afin d'offrir aux citoyens européens davantage de possibilités de mieux se former tout au long de leur vie.

**Des projets éducatifs**
Les partenariats éducatifs pour promouvoir des projets de coopération de petite envergure entre des organismes travaillant dans le domaine de l'éducation pour adultes, au sens le plus large du terme

Les projets de volontariat senior pour permettre à des seniors d'effectuer un séjour comme volontaire dans un organisme d'un autre pays européen.

Les ateliers pour permettre à des adultes de plusieurs pays ou des petits groupes de se réunir pour partager leurs compétences et leurs connaissances

Les grands projets (projet multilatéral, réseau, mesure d'accompagnement) afin d'élaborer des produits pédagogiques innovants, des études sur l'éducation des adultes à l'échelle de

plusieurs pays européens.

Pour préparer une candidature à un projet Grundtvig, les Visites préparatoires et les séminaires de contact vous permettent de rencontrer vos futurs partenaires.

**Formation continue du personnel de l'éducation des adultes**

Les bourses de formation pour permettre à des enseignants, formateurs, responsables de structure, éducateurs, animateurs, conseillers de suivre une formation en Europe.

Les visites, les stages d'observation et les échanges pour des enseignants, formateur, responsable de structure, éducateur, animateur, conseiller y compris étudiants diplômés en éducation des adultes ou ayant terminé au moins 2 ans d'étude dans l'éducation des adultes.

Les assistants pour permettre à des futurs formateurs et éducateurs d'adultes ou des personnels en activité d'effectuer une période d'assistanat dans une structure d'éducation des adultes d'un autre pays européen.

**Les projets de partenariat**

D'une durée de 2 ans, les partenariats permettent de développer des petits projets de coopération transnationale entre des organismes d'éducation pour adultes de plusieurs pays d'Europe. (échanges de pratique, préparation linguistique des partenaires, organisations de manifestations diverses, etc…

**Les projets multilatéraux**

L'objectif de ces projets d'une durée de 2 ans demeure de mettre en œuvre des partenariats européens entre des organismes de plusieurs pays désireux de mutualiser leur expérience au service de productions innovantes et concrètes de dimension européenne. Ces productions doivent améliorer l'éducation des adultes et son accès pour tous.

**Les réseaux**

Regroupant au moins 3 partenaires sur une durée de 2 ans, ils doivent permettre à ces derniers d'engager une réflexion commune et de jouer un rôle de plate forme d'assistance et de forum au service des personnes et des organismes impliqués dans Grundtvig.

**Agence Europe-Education-Formation France**

http://www.2e2f.fr

**Agence Europe Education Formation France**

http://www.europe-education-formation.fr

## Erasmus Mundus

**Agence Europe Education Formation France**

http://www.europe-education-formation.fr

**Agence Europe-Education-Formation France**

http://www.2e2f.fr

**Bourses pour Erasmus Mundus**

http://eacea.ec.europa.eu/erasmus_mundus

## Tempus Plus

**Des bourses pour professeurs et chercheurs**

Tempus est un programme de coopération entre universités de l'Union euroépenne et de pays tiers partenaires.

Tempus accroît la coopération interuniversitaire et la compréhension interculturelle entre les Etats membres de l'Union européenne et les 27 pays de la région méditerranéenne, des Balkans occidentaux, d'Europe orientale et d'Asie centrale.
Il fonctionne de trois façons distinctes et indépendantes :
- il cofinance des projets et activités à l'aide de bourses. Ces bourses ont attribuées à des groupes d'institutions et d'universités travaillant en coopération, mais aussi à des particuliers (enseignants, conférenciers…)
- Il encourage la coopération entre les établissements et les pays
- Il permet les échanges de personnes et de savoir-faire entre les états membres de l'UE et les pays partenaires, ainsi qu'entre les pays partenaires eux-mêmes.

Ce programme est géré par l'Agence Exécutive à Bruxelles « Edcation, Audio-visuel et Culture ».
L'Agence 2 E-2F est le Point National de Contact et d'Information Tempus.
(Agence Europe-Education-Formation France)

## Jeunesse en Action

Le programme « Jeunesse en action », qui couvre la période 2007-2013, vise à developper le sens de la citoyenneté active, de la solidarité et de la tolérance des jeunes européens.

**Les différentes actions**

**1 – Jeunesse pour l'Europe** : L'action 1 du PEJA favorise la mobilité des jeunes de 13 à 30 ans. Elle permet d'établir un premier contact collectif avec la réalité européenne. Soutien aux rencontres, à la mobilité, aux initiatives et aux projets de jeunes.
Trois types d'activités possibles :
*Echange de Jeunes pour les 13-25 ans (action 1.1 du PEJA),
*Initiatives de Jeunes nationale et transnationale pour les 18-30 ans (possibilité d'extension au 15-17 ans) (action 1.2 du PEJA,
*Les projets Jeunesse pour la Démocratie pour les 13-30 ans (action 1.3 du PEJA).

**2 – Service Volontaire Européen** : Le Service Volontaire Européen permet de découvrir une autre culture et d'acquérir de nouvelles compétences.

**Objectif** : permettre à des jeunes garçons ou filles de 18 à 25ans (16-30 pour certains jeunes), de vivre une expérience interculturelle, éducative et de participation sociale, pendant une durée moyenne de 6 à 12 mois (sans exigence de niveau scolaire et hors cadre enseignement ou formation professionnelle) dans un des pays programme (UE ou pays associés).
**le projet** : participation au développement d'un projet d'intérêt général dans une association ou une collectivité « labellisée » par Bruxelles. Le SVE est négocié entre la structure d'accueil, la structure d'envoi et le jeune (convention tripartite). La structure d'envoi aide le jeune à trouver le projet qui l'intéresse et assure son suivi jusqu'à son retour.
Exemples :
Aide aux personnes âgées, ou handicapées, projet d'insertion, projet humanitaire, projet culturel,
sur l'environnement, animation sportive ou socio-culturelle de jeunes

**Les structures d'envoi et d'accueil**
Toute association ou collectivité peut être candidate pour accueillir ou envoyer un ou plusieurs jeunes (Cf liste en annexe ).

**Coût Du Projet**
Pour le jeune : le projet ne coûte rien au jeune qui est logé et nourri et perçoit environ 125 euros par mois d'argent de poche en échange de son implication dans la structure d'accueil.
La structure d'envoi perçoit une aide forfaitaire de la Commission européenne pour les frais de voyage, de préparation du jeune en plus de frais administratifs. Les frais de recrutement et de suivi du jeune restent à sa charge.
La structure d'accueil perçoit une aide de la Commission pour les frais de transports locaux, de formation linguistique, pour les frais administratifs et l'argent de poche du jeune. Les frais d'hébergement et de restauration restent à sa charge.
Pour plus de renseignements, contactez à la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports Midi Pyrénées :
Chantal Verrey
Correspondante régionale du Programme européen Jeunesse
chantal.verrey@drjscs.gouv.fr

**3 – Jeunesse dans le monde :** soutien au projets, notamment les échanges de jeunes, réalisés avec les pays voisins de l'Europe et d'autres pays du monde.

4- Soutien aux acteurs de la jeunesse : aide aux organismes actifs dans le domaine de la jeunesse au niveau européen.

5 - Soutien à la Coopération Politique Européenne dans le domaine de la Jeunesse :
vise à contribuer à promouvoir la coopération européenne dans le domaine de la jeunesse et à encourager l'échange de bonnes pratiques entre les administrations et les décideurs politiques à tous les niveaux.

Contacts :

Agence française du Programme Européen Jeunesse en Action
INJEP - 11 rue Paul Leplat
78160 Marly-le-Roi
Tél. : 01 39 17 27 70

**Agence Europe-Education-Formation France**
25, quai des Chartrons
33000 BORDEAUX
05 56 00 94 00
Horaires d'accueil téléphonique : 9h - 12h30 et 14h - 17h
http://www.2e2f.fr

## Le Programme Culture

L'objectif de ce programme (qui prend la suite de Culture 2000) est de mettre en valeur l'espace culturel européen.
Il a trois objectifs :
- favoriser la mobilité transnationale des professionnels du secteur culturel
- favoriser la circulation des œuvres d'art
- promouvoir un dialogue interculturel fondé sur l'égalité entre cultures.

La Commission propose 3 niveaux d'intervention pour réaliser ces 3 objectifs :
- soutien aux actions culturelles
- soutien à des organismes actifs au niveau européen dans le domaine actif
- soutien à des travaux d'analyse, de collecte et de diffusion de l'information.

La gestion du programme Culture est confiée à l'Unité culture de l'Agence exécutive Audiovisuel, Education et Culture. Pour la France il s'agit de Relais Culture Europe :

**Programme Culture**
http://www.relais-culture-europe.org

## L'OFAJ - Office Franco Allemand pour la Jeunesse

L'OFAJ est un organisme binational au service de la coopération franco-allemande.
Il a pour objectif de donner de nouvelles impulsions au dialogue entre Français et Allemands. Pour cela, il soutient les échanges de jeunes organisés par des partenaires associatifs et dans le cadre d'échanges scolaires.

**Programme Brigitte Sauzay**
Il permet aux élèves de la 4ème à la 1ère de passer 3 mois dans l'autre pays et de recevoir en échange pendant la même durée un correspondant du même âge.
Il faut avoir au moins deux ans d'apprentissage de l'allemand lors du séjour en Allemagne où l'élève assiste aux cours dans l´établissement partenaire et est hébergé dans la famille du correspondant.

**Programme Voltaire**
Ce programme s'adresse à des élèves de seconde qui vont passer 6 mois dans l'autre pays et vont recevoir en échange pendant la même durée un correspondant du même âge.
L'élève assiste aux cours dans l´établissement partenaire et est hébergé dans la famille du correspondant. Une subvention forfaitaire pour les frais de voyage peut-être accordée.

Toutes les brochures de l'OFAJ sont disponibles auprès du Point-Info OFAJ du CRIJ Toulouse Midi-Pyrénées

**OFAJ - Office Franco-Allemand pour la Jeunesse**
http://www.ofaj.org

## Le Programme Erasmus pour les jeunes entrepreneurs

Le nouveau programme européen d'échanges d'entrepreneurs , lancé par la Commission européenne , offre aux jeunes créateurs d'entreprise la possibilité d'apprendre auprès d'un dirigeant expérimenté d'une petite ou moyenne entreprise établie dans un autre pays de l'Union européenne.

A quoi sert ce nouveau programme communautaire :

Il offre aux entrepreneurs en herbe la possibilité d'apprendre auprès d'un dirigeant expérimenté d'une petite ou moyenne entreprise (PME) établie dans un autre pays de l'Union européenne,
Il permet l'échange d'expérience entre nouveaux entrepreneurs et chefs d'entreprise chevronnés,
Il facilite l'accès à de nouveaux marchés et la recherche de partenaires commerciaux potentiels,
Il encourage et active la constitution de réseaux de relation d'aff aires à travers l'Europe,
I L permet à des entrepreneurs expérimentés d'établir de nouvelles relations commerciales et de découvrir et saisir les opportunités offertes dans d'autres pays de l'Union européenne.

**Pour qui et comment ?**

Les nouveaux entrepreneurs et les entrepreneurs expérimentés.
Sont considérées comme nouveaux entrepreneurs, les personnes qui envisagent sérieusement de créer leur propre entreprise et celles qui se sont lancées au cours des trois dernières années.
Les entrepreneurs expérimentés doivent, quant à eux, posséder ou gérer une PME au sein de l'Union européenne.
Tous peuvent s'inscrire au programme à partir du site internet : (voir plus bas)
Par la suite, une fois leur dossier reçu et validé, les nouveaux

entrepreneurs bénéficient de l'aide d'un organisme agrée dans leur propre pays pour se rendre dans un autre pays de l'Union européenne (liste actualisée des organismes sur le site internet du programme)
Une fois dans le pays d'accueil, ils travailleront pendant une période déterminée de 1 à 6 mois maximum aux côtés d'un patron de PME expérimenté. En fonction du pays d'arrivée, une aide financière de 500 à 1000 € est perçue chaque mois par le jeune entrepreneur.
.
Plus d'informations :

**Erasmus for Young Entrepreneurs Support Office**

c/o Eurochambres, Avenue des Arts, 19 A/D
B-1000 BRUSSELS (BELGIQUE)

+32 (0)2 282 0884

support@erasmus-entrepreneurs.eu

http://www.erasmus-entrepreneurs.eu

**Programme Eurodyssée**

- **Eurodyssée**

Programme Eurodyssée
Il s'adresse aux jeunes européens diplômés, âgés de 18 à 30 ans, domiciliés dans des Régions membres de l'Assemblée des Régions d'Europe (ARE). Il permet d'effectuer un stage pratique de 3 à 7 mois, dont 1 mois de cours intensif de langue.

**Eurodyssée**

http://www.eurodyssee.eu

**Itinéraire International**

50 rue Achille Viadieu; Appt 25, 2eme étage
31400 TOULOUSE

0534316025

midipyrenees@itineraire-international.org

www.itineraire-international.org

# Les programmes européens

Adresses utiles
- Les organismes de référence

**Fiches IJ**
Midi-Pyrénées
Centre Régional Information Jeunesse
17, rue de Metz 31000 TOULOUSE
Tél : 05 61 21 20 20
Sources documentaires :
CIDJ Paris
Réseau IJ Midi-Pyrénées

## Les organismes de référence

**Agence Europe-Education-Formation France**
http://www.2e2f.fr

**Agence Europe Education Formation France**
http://www.europe-education-formation.fr

**Eurodesk**
www.eurodesk-france.org

**Jeunesse en Action**
http://wwwjeunesseenaction.fr

**Rectorat académie de Toulouse**
http://www.ac-toulouse.fr

**Portail de l'Union Européenne**
http://europa.eu

**Portail proposant une information pédagogique sur l'Union européenne**
http://www.touteleurope.fr

**Nouveau site de référence en matière d'informations européennes qui offre des informations sur le travail, la santé, le shopping, les véhicules, la famille, l'éducation, ou encore les voyages.**
http://www.europa.eu/youreurope

# Les programmes européens

Carnet d'adresses Midi-Pyrénées
- La Maison de l'Europe
- Les services des Relations internationales
- Les structures d'envoi SVE en Midi-Pyrénées
- Centre de documentation européenne
- Les Après-Midi de l'International

**Fiches IJ**
Midi-Pyrénées
Centre Régional Information Jeunesse
17, rue de Metz 31000 TOULOUSE
Tél : 05 61 21 20 20
Sources documentaires :
CIDJ Paris
Réseau IJ Midi-Pyrénées

## La Maison de l'Europe

**Maison de l'Europe - Centre d'Information Europe Direct de Toulouse Midi-Pyrénées**
Hôtel Saint-Jean
05 61 53 94 86
09 70 06 33 52
ipe.toulouse@wanadoo.fr
http://www.maison-europe-toulouse.eu

## Les services des Relations internationales

**Service des relations internationales - Université Toulouse 1 Capitole**
31042 TOULOUSE CEDEX 9
0561633785
echanges@univ-tlse1.fr
http://www.univ-tlse1.fr

**Service des Relations internationales - Université Toulouse 2 Le Mirail**
31058 TOULOUSE Cedex 9
0561503646
rintutm@univ-tlse2.fr
http://www.univ-tlse2.fr

**Service des relations Internationales Toulouse 3 Paul Sabatier**
118 route de Narbonne; Bat. du Forum, 1er étage, bureau 181
31400 TOULOUSE
0561556624
jaya.blanchin@adm.ups-tlse.fr
katia.bergeaud@adm.ups-tlse.fr
http://www.ups-tlse.fr

## Les structures d'envoi SVE en Midi-Pyrénées

**Mission locale de l'Ariège**

MCEF - 18 rue de l'Espinet
09000 FOIX

0534093747
0534093709- 06 82 42 57 39

0561029471

mission.locale@ariege.mlmidipy.org

**CODEurope**

Institut F.Marty, Bld Pénevayre
12200 VILLEFRANCHE DE ROUERGUE

0565456305

codeurope2@wanadoo.fr

**Itinéraire International**

50 rue Achille Viadieu; Appt 25, 2eme étage
31400 TOULOUSE

0534316025

midipyrenees@itineraire-international.org

www.itineraire-international.org

**AROEVEN - Association Régionale des Oeuvres Educatives et de Vacances de l'Education Nationale**

6 rue Pierre Larousse
31400 TOULOUSE

0561535412

aroeven@ac-toulouse.fr

http://pedagogie.ac-toulouse.fr/aroeven-toulouse/

**Etudes et Chantiers**

9 Bis rue Compans
31500 TOULOUSE

0561480839

ec.mp@wanadoo.fr

http://www.unarec.org

**Résidence Sociale des Apprentis et des Jeunes Travailleurs de Jolimont**

2 Avenue Yves Brunaud
31500 TOULOUSE

0534304280

foyerjolimont@wanadoo.fr

**CEMMP - Club Europe Maghreb Midi-Pyrénées**

75 Avenue de Grande-Bretagne
31300 TOULOUSE

0534505049

chris.pechdo@cemmp.org

http://www.cemmp.org

**MJC Jacques Prévert**

292, route de Seysses
31100 TOULOUSE

0561415630

0561409490

secretariat@mjcprevert31.net

http://mjcprevert31.net

**FLA-KULTUR**

Pavillons sauvages, 45 rue Chaussas
31200 TOULOUSE

0679075972

flakultur@gmail.com

**Association IMAJ**

16 rue Rouget de Lisle
32000 AUCH

**Atrium FJT**

88 rue Alsace Lorraine
65000 TARBES

0562389120

**BIJ d'Albi - Bureau Information Jeunesse Albi**

13 rue de la République
81000 ALBI

0563471955

bij81.albi@crij.org

**MJC de Graulhet**

Espace entreprise, Rond Point Rhin et Danube BP 3 81303 Graulhet

0563421625

mjc@mjcgraulhet.asso.fr

http://www.mjcgraulhet.asso.fr

**BIJ de Montauban et de Tarn-et-Garonne - Bureau Information Jeunesse de Montauban**

6 passage Semeziès
82000 MONTAUBAN

0563663212

0563663262

**Fla-Kultur**

Bois Jourdan
82340 DONZAC

0678686013

flakultur@gmail.com

**Citrus - Solidarités Jeunesses**

10 rue Notre Dame
82240 SEPTFONDS

0563659406

citrus@orange.fr

http://www.solidaritésjeunesses.org

## Centre de documentation européenne

Le réseau Européen des centres de documentation, créé par la Commission européenne dans les universités, s'adresse prioritairement aux enseignants, chercheurs et étudiants.
Ces centres mettent à disposition une documentation juridique de base sur les politiques et les programmes communautaires, ils donnent accès aux bases de données communautaires, et proposent la consultation et le prêt de publications universitaires traitant de l'Union européenne.

**CDE Toulouse - Centre de documentation européenne**

Bibliothèque universitaire de la Manufacture des tabacs, Université des sciences sociales, Manufacture des Tabacs; Bât. H 21 Allées de Brienne
31000 TOULOUSE

0561128808
0561128773

http://www.biu-toulouse.fr/uss/manuf

Missions et activités :
- centre de documentation à dominante juridique et économique ouvert aux étudiants, enseignants, chercheurs, praticiens et public
- consultation sur place des publications officielles des Communautés européennes, des ouvrages, périodiques et revues spécialisées
- interrogation des bases de données SCAD, CELEX, INFO 92
- membre du réseau communautaire des Centres de documentation européenne (CDE)

## Les Après-Midi de l'International

- **Les Après-Midi de l'International - AMI**

Les professionnels de la mobilité européenne et internationale se donnent rendez-vous au CRIJ pour permettre au public de mieux connaître l'Europe, son fonctionnement, sa philosophie et de lui donner les moyens pratiques d' y vivre, d'y séjourner dans le cadre d'études, d'un travail, de stages ou tout simplement d'un voyage. L'Europe mode d'emploi

**DRJSCS - Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale - Mme Chantal Verrey**

5 rue du Pont Montaudran
31000 TOULOUSE

0534417338

chantal.verrey@drjscs.gouv.fr

http://www.midi-pyrenees.drjscs.gouv.fr/
http://www.jeunesseenaction.fr

**DAREIC - Délégation Académique aux Relations Européennes et Internationales et à la Coopération**

31079 TOOULOUSE CEDEX 9

0561177803

http://www.ac-toulouse.fr/web/176-europe-et-international.

**Maison de l'Europe - Centre d'Information Europe Direct de Toulouse Midi-Pyrénées**

Hôtel Saint-Jean

05 61 53 94 86

09 70 06 33 52

ipe.toulouse@wanadoo.fr

http://www.maison-europe-toulouse.eu

**CEMMP - Club Europe Maghreb Midi-Pyrénées**

75 Avenue de Grande-Bretagne
31300 TOULOUSE

0534505049

chris.pechdo@cemmp.org

http://www.cemmp.org

**Pôle Emploi International**

7 avenue des Herbettes
31400 TOULOUSE

Prendre RDV par mail

international.mp@pole-emploi.fr

http://www.emploi-international.org

**Itinéraire International**

50 rue Achille Viadieu; Appt 25, 2eme étage
31400 TOULOUSE

0534316025

midipyrenees@itineraire-international.org

www.itineraire-international.org

**Et les membres de Cotravaux**

**Rempart**

Château de Montaigut
12360 GISSAC

0565998150

chateau-montaigut2@wanadoo.fr

http://www.rempart.com

**Jeunesse et Reconstruction**

18 bis Boulevard Riquet
31000 TOULOUSE

05 61 13 78 84

jr31@volontariat.org

http://www.volontariat.org

**Etudes et Chantiers**

9 Bis rue Compans
31500 TOULOUSE

0561480839

ec.mp@wanadoo.fr

http://www.unarec.org

**Concordia**

24 Cours Jean-Jaurès
34120 PEZENAS

04 67 98 34 23

concordia.sso@wanadoo.fr

http://www.concordia-association.org

**Citrus - Solidarités Jeunesses**

10 rue Notre Dame
82240 SEPTFONDS

0563659406

citrus@orange.fr

http://www.solidaritésjeunesses.org